



CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNE DE LABESCAU

La page Facebook « **officielle de la commune de Labescau** » est un espace de libre-échange et le canal privilégié pour informer les internautes des actions et actualités de la commune. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site Facebook en créant un compte, dans le respect des conditions définies par Facebook pour son fonctionnement.

Les commentaires postés sur la page Facebook « **officielle de la commune de Labescau** » peuvent être lus par l'ensemble de la communauté. La prise de parole y est guidée par des principes de courtoisie, de respect et de convivialité. S'abonner, liker ou commenter suppose l'acceptation sans réserve de la charte ainsi que le respect des lois et règlements en vigueur.

Modération :

Les contributions font l'objet d'une modération à posteriori, c'est-à-dire après leur publication. Les modérateurs se réservent le droit de supprimer sans en avertir son auteur toutes publications non conformes à la loi en vigueur, aux conditions générales d'utilisation de Facebook ou à la présente charte. Les modérateurs ont également la possibilité, en dernier recours, de bannir de la page tout internaute qui violerait ces règles et qui interviendrait sur la page « officielle de la commune de Labescau » pour perturber l'action d'information de la commune.

Sont notamment exclues de cette page :

- Les publications à des fins commerciales et publicitaires (ex. : mise en avant d'une marque ou d'un produit)
- Le prosélytisme (ex. : mise en avant d'un parti politique ou d'une religion)
- Les commentaires qui mettent en cause nommément des personnes (cette page n'est pas une plateforme de débats politiques dans lesquels des personnes seraient nommément désignées.)
- L'usurpation d'identité et l'utilisation de comptes multiples
- La diffusion de coordonnées personnelles
- Les commentaires racistes, xénophobes, pornographiques, sexistes et les incitations à la haine ou à la violence
- Les injures et propos diffamatoires
- Les atteintes au droit à l'image, au respect de la vie privée et aux droits d'auteur
- Il y est INTERDIT d'attaquer nommément les personnes, les entreprises ou les institutions.

- La page Facebook « **officielle de la commune de Labescau** » n'est en aucun cas un outil à vocation politique, c'est pourquoi tout commentaire ou publication ayant un caractère politique sera également supprimé.

Bonnes pratiques à adopter :

- Veillez à ce que les commentaires que vous publiez correspondent bien au sujet de discussion.
- Exprimez-vous dans un langage clair et compréhensible par le plus grand nombre. N'abusez pas des abréviations, du langage SMS et des majuscules, car TROP DE MAJUSCULES DONNENT LE SENTIMENT QUE VOUS CRIEZ !!
- Évitez de dupliquer les contenus que vous publiez, afin de ne pas « spammer » la page et ses utilisateurs.
- Cette page est un espace d'échanges et de partages. Évitez donc de perdre votre temps et votre énergie avec des "trolls" ou des discussions stériles.
- Citez vos sources et vérifiez les informations que vous relayez pour ne pas participer à la propagation de rumeurs.
- Exprimez-vous poliment. Les insultes, l'agressivité et la provocation sont bannies de cette page.
- Les critiques et expressions de désaccords doivent être argumentées et ne pas dériver vers de l'invective ou des prises à parties d'autres participants.

Conservation des données et contributions :

L'ensemble des données personnelles des utilisateurs étant collectées et conservées par la société Facebook, chaque internaute souhaitant exercer son droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant, devra s'adresser directement à la société Facebook.

Les informations mises à disposition le sont uniquement à titre purement informatif. En conséquence, l'utilisation des informations et des contenus disponibles sur la page ne saurait en aucun cas engager la responsabilité la commune de Labescau.

Enfin il est rappelé que les commentaires publiés par les contributeurs de la page Facebook « **officielle de la commune de Labescau** » n'engagent que leurs auteurs.

En respectant ces principes, vous participerez à faire de la page Facebook « **officielle de la commune de Labescau** » un lieu d'échanges agréable pour tous !

Mai 2021

Commune de Labescau

<https://www.facebook.com/Mairie.Labescau>
labescau.mairie@wanadoo.fr - 05 56 25 62 05